

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction des
Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 15 décembre 2021

Étaient présents :

Mmes Chevalier, Delrue, Duwicquet, Goube, MM. Bezirard, Borrewater, Cambien,
Dissaux, Hocq, Legrand, Waymel.

Étaient excusés :

MM. Barbarin, Beauchamp, Belabbes, Caillieret, Dieusart, Haesebroeck, Houssin, Ledoux,
Méquignon, Perin,

Pouvoirs :

M. Houssin donne pouvoir à M. Waymel
M. Méquignon donne pouvoir à M. Dissaux

Vu le rapport n° 48-21

DECIDE

- d'approuver le budget primitif 2022 qui fait apparaître un montant de dépenses de 13.365.318,61 € pour un montant de recettes équivalent ;
- d'autoriser son président à prendre toutes dispositions concernant l'exécution de ce budget ;
- de donner délégation à son président pour la signature de tout acte lié au fonctionnement général du syndicat ;
- de fixer à 1.000 € la contribution qui sera sollicitée auprès de chaque membre du Syndicat.

VOTANTS : 13 POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le

DEC. 2021

Le Président,
Jean-Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
de la Adduction des Eaux de la Lys
Jean-Claude DISSAUX